



OBLIGATION DE CAISSE BAS

Sécurité et impact positif

En optant pour des obligations de caisse, vous bénéficiez d'une grande sécurité et d'un revenu d'intérêt constant pendant toute la durée de votre placement. À vous de choisir sa durée et son taux d'intérêt. Vous savez ainsi à l'avance quel rendement vous obtiendrez.

Vos avantages

- **Votre argent agit :** Les obligations de caisse BAS sont des placements avec un impact direct positif sur l'économie réelle. Nous utilisons votre argent conformément à nos objectifs écologiques et sociaux.
- **Une alternative sûre au compte d'épargne :** Si vous attachez de l'importance à la sécurité de vos placements financiers, les obligations de caisse BAS devraient vous intéresser.
- **Durée de placement et taux d'intérêt fixes :** Vous savez exactement quand vous pourrez de nouveau disposer du capital, car les obligations de caisse sont des papiers-valeurs avec un taux d'intérêt et une durée fixes. Vous choisissez l'échéance de votre placement. Le taux d'intérêt dépend de la durée. Celle-ci étant ferme, nous vous recommandons de conserver suffisamment de liquidités disponibles, par exemple sur un compte d'épargne.
- **Placement sans frais :** À la BAS, l'achat et l'administration des obligations de caisse sont sans frais.

Conditions

– Monnaie	franc suisse
– Montant minimum	CHF 1'000
– Tranches	CHF 1'000
– Durée	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 ans
– Paiement des intérêts	annuel
– Remboursement	100 % à l'échéance, sans possibilité de résiliation anticipée
– Frais de transaction	aucuns
– Frais de dépôt	aucuns
– Impôt anticipé	35 % sur les intérêts
– Taux d'intérêt en vigueur	consulter le site web de la BAS

Le taux d'intérêt étant fixé pour toute la durée d'une obligation de caisse, vous ne pourrez pas bénéficier d'une éventuelle augmentation du niveau général des taux.

Les obligations de caisse ne se négocient pas en bourse et ne peuvent être livrées physiquement.

Intéressé-e ?

Informations supplémentaires sur bas.ch/obligations-de-caisse

Nous vous conseillerons volontiers

N'hésitez pas à nous demander un conseil personnalisé ou toute autre précision.

Votre équipe de conseil à Lausanne : téléphone 021 319 91 00

Votre équipe de conseil à Genève : téléphone 022 907 70 00

Courriel : contact@bas.ch

